



Bulletin d'Information Municipal

VALLON EN SULLY

Newsletter N°23-02 - Juillet / Août 2023



Le mot du Maire



Cher(es) Administré (es),

Cette 2ème lettre d'information retrace l'activité communale des 3 derniers mois. Une période de l'année où les élus doivent établir et voter le budget prévisionnel pour l'année en cours et valider l'exercice budgétaire de l'année écoulée. Les principaux postes de dépenses et de recettes de l'année 2023 vous sont ci-après présentés sous forme de graphiques.

Confrontés aux hausses successives du coût de l'énergie, nous avons dû doubler de vigilance dans nos prévisions. Poursuivre l'entretien et le fonctionnement de notre collectivité, continuer à investir sur des postes essentiels, sans pour autant accentuer la pression fiscale sur des administrés qui souffrent déjà d'une inflation galopante.

Nous avons pris la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2023, considérant que l'augmentation des bases fiscales constituait déjà un effort important.

Conséquence directe de ce choix : seuls les investissements bénéficiant d'un fort taux de subventions seront retenus. C'est le cas des travaux de rénovation de l'école maternelle qui vont débuter prochainement.

Nous avons également souhaité poursuivre notre soutien à la vie associative de notre commune, qui, comme vous pourrez le découvrir dans ce feuillet est riche et diversifiée.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et une bonne rentrée scolaire.

Bien à vous.

M.KEMIH, Maire



Brigade autoroutière :

Départ à la retraite du major Lemaire, chef de la brigade.

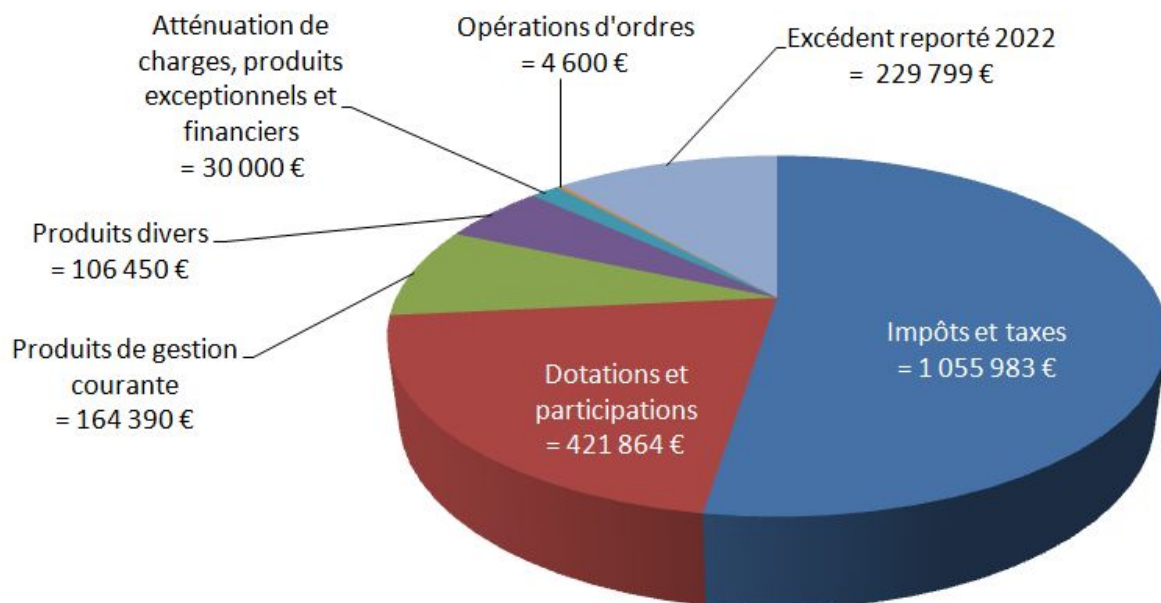
Brigade de Cérilly :

Départ en mutation le 1er août pour Mayotte du major Sourieux, chef de brigade.

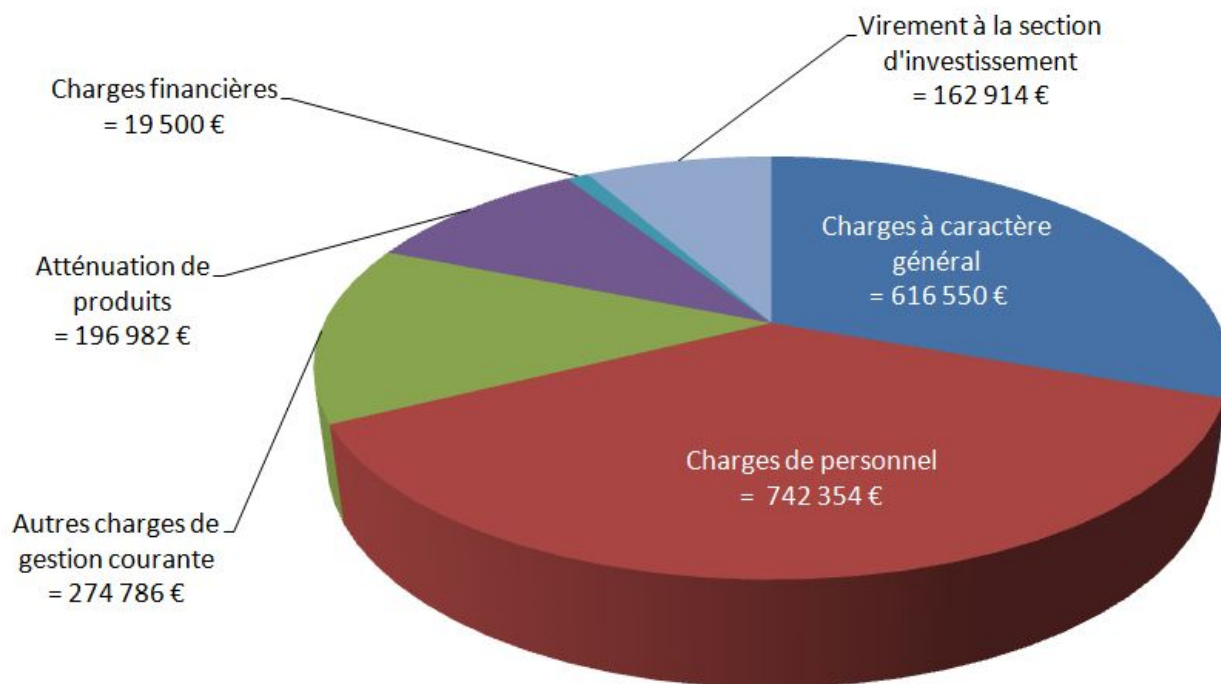


LES FINANCES DE VOTRE COMMUNE : le budget de fonctionnement

Recettes de fonctionnement :

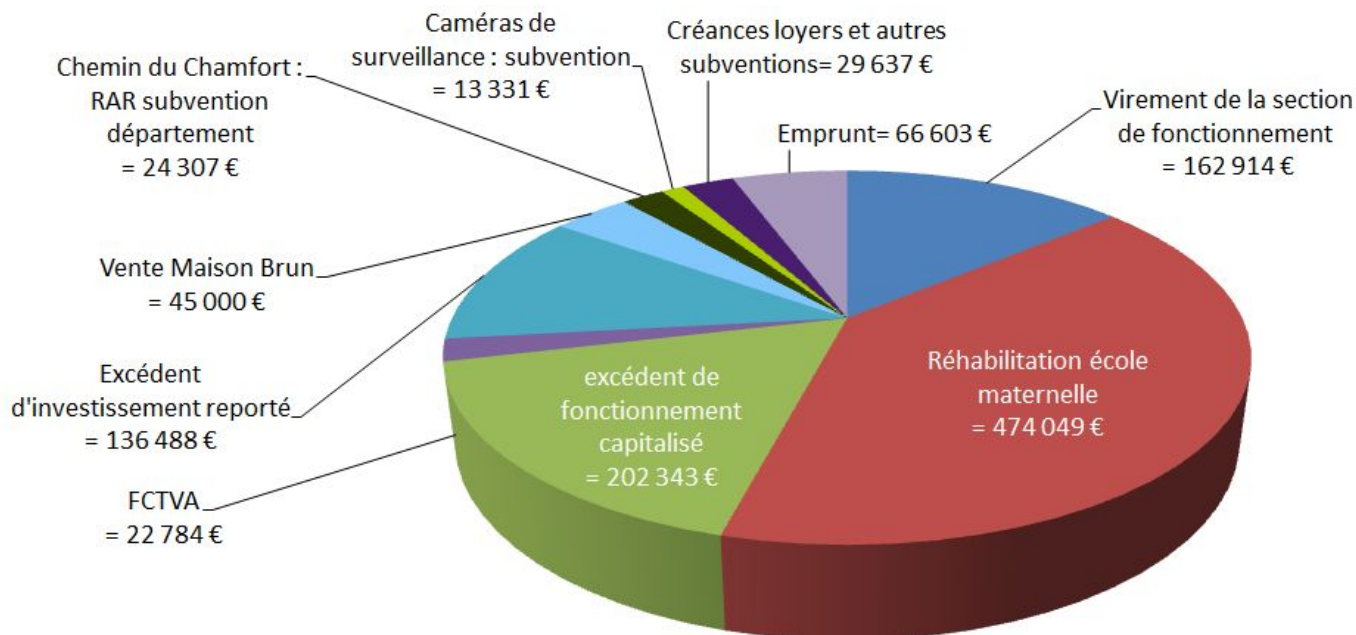


Dépenses de fonctionnement :

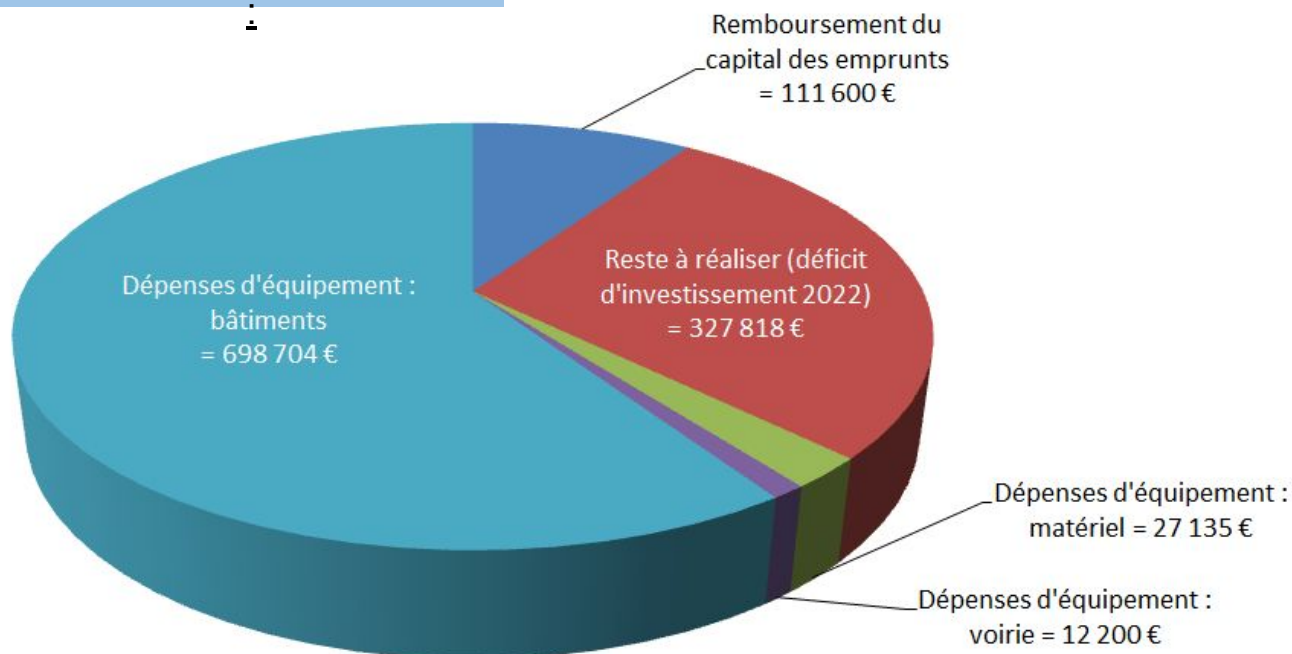


LES FINANCES DE VOTRE COMMUNE : le budget d'investissement

Recettes d'investissement :



Dépenses d'investissement



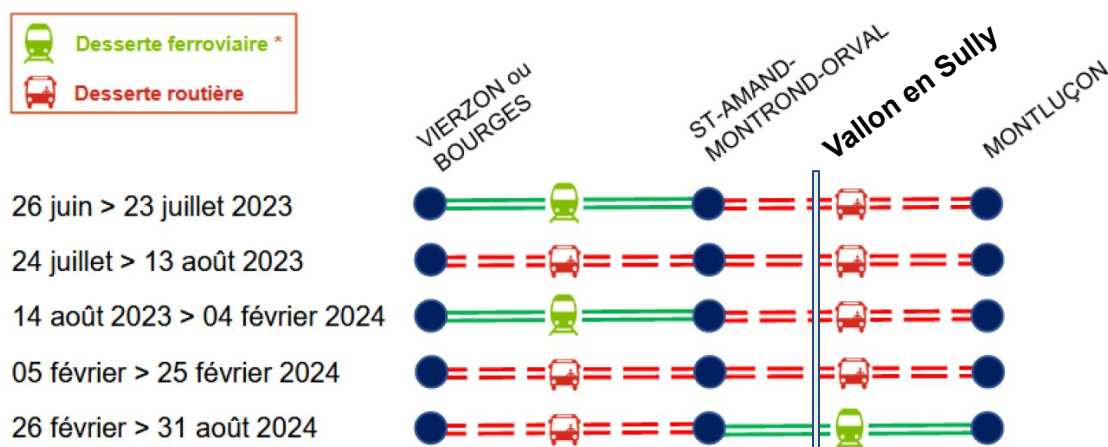
Vous pouvez consulter le budget détaillé sur le site internet de la commune à l'adresse :
<http://www.vallonensully.net/medias/files/230427-budget-primitif-2023.pdf>

Travaux importants sur la ligne ferroviaire Montluçon-Vierzon-Bourges :

D'importants travaux de modernisation de la voie ferrée et de l'ensemble de l'infrastructure vont être réalisés sur la ligne Montluçon-Vierzon-Bourges, afin d'améliorer durablement la sécurité et la qualité des circulations au bénéfice des voyageurs.

Pour ce faire, le trafic ferroviaire sera interrompu. Un service de bus sera mis en place durant ces travaux.

Ci-dessous les différentes phases de travaux du **26 juin 2023 au 31 août 2024.**



Afin de permettre aux voyageurs de s'organiser au mieux durant ce chantier d'envergure, la SNCF met en œuvre un dispositif de communication pour les informer des modifications sur leur ligne.

Une campagne de mails et de SMS envoyée aux clients.

Le site TER Auvergne Rhône Alpes sera mis à jour :

<https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/se-deplacer/fiches-horaires>

Le fil Twitter relaie l'information sur les conséquences des travaux (@SNCF.TER.AURA)

Un affichage en gare, une distribution de flyers, des annonces à bord des trains viennent compléter ce dispositif.

Les conseillers sont à l'écoute des clients du lundi au vendredi de 07h à 19h et le samedi de 08h à 13h. Le service « Allo TER » : 09 69 32 21 41 (appels non surtaxés)

Enfin, les voyageurs peuvent se renseigner en s'adressant aux personnels SNCF en gare de Vallon en Sully ou à Montluçon.

Plus d'informations ainsi que les flyers des horaires des bus de substitution sur le site internet de la commune <http://www.vallonensully.net>

Restrictions de l'usage de l'eau :

Compte tenu du manque d'eau, la préfecture a pris des mesures qui affectent les particuliers, les professionnels et les collectivités. Vous pouvez trouver les informations de restrictions applicables aux particuliers en fonction du niveau imposé (Vigilance, alerte, alerte renforcée ou crise), sur le site : <https://vigieau.gouv.fr>

Depuis début août, nous sommes au niveau **“Alerte”** : voir les consignes ci-dessous.



ALERTE

Vigilance
Alerte
Alerte renforcée
Crise

Sécheresse : Principales restrictions des usages de l'eau applicables pour les PARTICULIERS

Pour les informations complètes, consultez l'article et les documents dédiés sur le site des services de l'État dans l'Allier.
► Accueil > Actions de l'État > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Sécheresse

ARROSAGE

Limitation des usages	Interdiction	
    Jeunes plants Potagers Massifs fleuris, jardinières Interdit de 10h à 18h	  Pistes équestres Interdit de 10h à 18h + Baisse de 33 % de la conso	  Espaces verts, pelouses Interdit

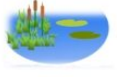
NETTOYAGE

Interdiction

  Bâtiments, allées, terrasses, surfaces imperméabilisées Interdit, sauf entreprise professionnelle	  Voies publiques, parkings, trottoirs Interdit	  Véhicules* Interdit, hors station équipée d'un système de recyclage ou de haute pression
---	--	---

VIDANGE / REMPLISSAGE

Interdiction

  Piscines privées* Interdit	 Plans d'eau, étangs
---	--

ACTIVITÉS

Limitation des usages	Interdiction	
  Mancœuvre bornes incendie Interdit sauf nécessité pour la sécurité	  Gestion d'ouvrages hydrauliques* Mancœuvre interdite	  Travaux en cours d'eau* Interdiction = Report des travaux



Respectez ces mesures !
Il est urgent d'adopter les gestes citoyens !





Les contrevenants sont passibles de sanctions prévues dans le code de l'environnement, sur base d'une contravention de 5^e classe : 1 500€ pour une personne physique et 7 500€ pour une personne morale

*Hors exceptions prévues dans l'annexe 4 de l'arrêté sécheresse

Newsletter N° 23-02 – Juillet / Août 2023 - Page 5

voirie et réseaux : Poursuite des aménagements chemin du Champ Fort.



Remise de calculatrices aux élèves Vallonnais de CM2 :



Cette année, 18 élèves ont quitté l'école élémentaire Marius Audras pour intégrer le collège. Et comme le veut la tradition, la municipalité a voulu les féliciter et leur souhaiter pleine réussite dans la poursuite de leurs études.

Le 4 juillet, les élèves de CM2 se sont ainsi vu remettre des mains de Monsieur le Maire, secondé de Mme Lisette BUISSON, adjointe aux affaires scolaires, une calculatrice qui leur sera utile tout au long des 4 années du collège. En présence des parents des élèves récompensés, Mme la directrice de l'école a également remis un livre offert par l'Education Nationale.



Rassemblement citoyen
devant la mairie à l'appel de l'AMF en soutien aux élus et aux victimes de violences, suite aux émeutes urbaines de début juillet.

Vernissage de l'**exposition artistique "Shakers"**.
Il sera possible d'admirer cette exposition située à l'extérieur
de la salle polyvalente jusqu'à fin octobre.



COLLECTION SHAKERS EXPO EN PLEIN AIR

BATAILLARD MARION, CALDEIRA JULIANO
FISSORE PHILIPPE, GOBART YVES,
GRASSI RAFAEL, LACROIX YANNI,
NOVO CARMEN, PORNAT AURÉLIE,
SYLVESTRE CHRISTINE,
TIRAVY CHLOÉ



Exposition de photographies argentiques en noir et blanc du photo-club de l'**amicale laïque**.
Cette année le thème était "De près, de loin".



Randonnées des aînés du Vélo Club Vallonnais :

Beaucoup de cyclistes et de marcheurs ont arpenté les chemins et les routes avant de partager un repas dans la convivialité.



Fête du canal :

Beaucoup d'animations autour de la péniche organisées par l'AVPF le 24 juin.





Tennis : le VHCT est champion d'Allier en 2nde série et accède à la 1ère série!



Foot : L'US Vallon remporte le championnat de D2 et accède à la D1 !



Escalade :

Un nouveau club sur la commune. Les fans d'escalade ou les curieux voulant découvrir cette pratique peuvent prendre contact avec le président Vincent VISSER au 06.64.59.73.43



Pétanque :

L'US Vallon pétanque a accueilli 55 équipes lors d'un tournoi organisé le 24 juin.

Tour de France sur le territoire de la communauté de communes du Val de Cher :

Le passage du tour devant le siège de la communauté de communes a été accueilli par l'intergénérationnel (résidents Ehpad, 80 jeunes du centre de loisirs, bénéficiaires Val de Cher Services, résidents Livamo et membres du club vélo de Vallon).

Une belle journée de rencontres et de convivialité !





Tour de la vallée Montluçonnaise :

Passage sur notre commune.

Festival RempArts :

Le 1er spectacle de la saison à Estivareilles le 8 juillet.



Les chants des mariniers par les voix de la roche dans le cadre du festival **RempArts**.



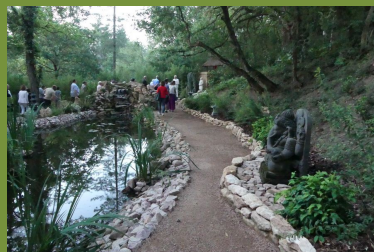
Gala de danse:

Spectacle annuel organisé par l'association DRV.



Brocante du bar le Damier :

Beaucoup de monde dans le bourg pour chiner.



Château de Peuffeilhoux :

Inauguration des Jardins japonais et chinois.



Célébration du 14 juillet :

la retraite aux flambeaux,
le feu d'artifice
puis le bal des sapeurs pompiers.



AGENDA



Quelques dates à retenir :

2 septembre : tournoi de foot : équipes jeunes et féminines organisé par l'US Vallon.

13 septembre : reprise des séances de cinéma à la salle polyvalente (15H : film "Sexygénaires" et 20H30 : film "Des mains en or").

23 et 24 septembre : salon du terroir du comité des fêtes.

11 octobre : séances de cinéma à la salle polyvalente (15H et 20H30).

Jusqu'au 20 octobre : Exposition en plein air d'oeuvres artistiques de la collection Shakers autour de la salle polyvalente.

NEWSLETTER DE LA COMMUNE DE VALLON-EN-SULLY :

Mairie : Avenue Marx Dormoy - 03190 Vallon-en-Sully

Tél : 04 70 06 50 10 - Fax : 04 70 06 51 18

Courriel : mairie.vallonensully@wanadoo.fr

Site internet : www.vallonensully.net

Directeur de publication : Mohammed KEMIH, Maire de Vallon-en-Sully.

Rédaction : Commission Communication, équipe Newsletter : M. KEMIH, M. MUGUET, M. LAS, M. DUCHIER.